

Les crédits

Pourquoi est-ce que cela ne figurait pas dans la motion du NDP?

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Madame la Présidente, le député a soulevé un point important. Il nous demande pourquoi nous voulons en faire une question imbue d'esprit de parti.

Il n'y a qu'un seul parti, c'est bien évident, qui défend l'assurance-maladie dans notre pays et les intérêts des Canadiens dans ce domaine. Dans ma province, en Saskatchewan, c'est vrai que certains hôpitaux vont être fermés. La population évolue, et il est nécessaire de revoir la manière dont nous fournissons ces services. Mais il est inutile de se demander si nous sommes ou non opposés au ticket modérateur ou aux frais d'utilisation. Les Canadiens y sont opposés et le Parti libéral devrait s'y opposer aussi, comme les ministériels, mais ils ne le sont pas. Ils en débattent.

Le député peut être contrarié que cela devienne une question quelque peu imbue d'esprit de parti, mais il est évident que les premiers ministres provinciaux néo-démocrates et le Nouveau Parti démocratique à l'échelle fédérale appuient un régime d'assurance-maladie universellement accessible. Nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais de ticket modérateur ni de frais d'utilisation, contrairement aux premiers ministre provinciaux du Québec, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame la Présidente, j'ai l'habitude des surprises au NDP, mais aujourd'hui, c'est une surprise différente. Je comprends qu'ils veuillent toujours défendre les meilleurs intérêts de tout le monde.

Si c'est un débat politique que les néo-démocrates veulent, qu'à cela ne tienne! Les Canadiens se posent beaucoup de questions au sujet de leur régime d'assurance-maladie. J'ai répété à maintes reprises, en ce qui concerne les frais d'utilisation, que nous réaffirmons les grands principes du système. Je l'ai dit la semaine dernière, et je le redis aujourd'hui. J'ai déclaré publiquement que j'étais contre les frais d'utilisation et que, jusqu'ici, je ne pense pas m'être contredit.

Ce qui m'a surpris aujourd'hui, c'est qu'ils se disent préoccupés par les provinces dans leur motion. Je me demande pourquoi ils ne demandent pas plutôt aux assemblées législatives du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve d'adopter une mesure à leur goût au lieu de soulever la question à la Chambre.

Si je ne m'abuse, une grande majorité de parlementaires partagent mon avis. Si c'est un débat politique que les

néo-démocrates veulent, soit. C'est le coup classique du NDP: créer des problèmes où il n'y en a pas. Ils veulent être les défenseurs du système; nous le sommes déjà. Ils l'ont créé, et nous le perpétons.

Je ne comprends pas. Je le répète encore une fois, si c'est un débat politique qu'ils veulent provoquer, d'accord, mais la Chambre n'est pas l'endroit où tenir un tel débat si la question relève des provinces. Je m'en tiens à ce que j'ai dit, mais cela n'empêchera pas les Canadiens de se poser des questions au sujet du système. Ils sont vraiment inquiets.

Nous avons rencontré les premiers ministres provinciaux hier. Je peux vous dire que même les premiers ministres néo-démocrates sont inquiets. Ce n'est peut-être pas leur position officielle, mais c'est néanmoins la réalité. Quand on a un déficit de 13 milliards de dollars, on remet en question bien des aspects du système.

Que les Canadiens se posent des questions à propos du système, je ne vois pas de mal à cela, mais pourquoi soulever la question ici aujourd'hui quand elle n'a aucun rapport avec des propos que j'ai tenus? À mon avis, telle est la position du gouvernement depuis le départ.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Madame la Présidente, je pourrais tout d'abord remercier le ministre qui se prononce constamment contre les frais modérateurs, malgré les pressions qu'exercent, j'en suis persuadé, certains de ses collègues et sa propre province. Il est important, à mon avis, que le ministre de la Santé du Canada appuie vigoureusement la Loi canadienne sur la santé et les dispositions qu'elle contient. Le ministre s'en sera aperçu, la motion ne vise pas à critiquer la position qu'il a adoptée à ce sujet.

Il faut que les Canadiens sachent ce que les partis politiques au pays pensent des soins de santé, puisque c'est l'une des questions sur lesquelles ils auront à se prononcer aux prochaines élections. Ils doivent savoir que les premiers ministres libéraux au pays prétendent que nous devrions imposer des frais modérateurs même si les Canadiens rejettent cette possibilité. Ils doivent savoir que des groupes importants à l'intérieur du Parti conservateur sont en faveur des frais modérateurs même si les Canadiens n'en veulent pas. Ils doivent savoir que le Parti réformiste appuie, lui aussi, les frais modérateurs.

Chacun de ces partis est en train de miner les principes d'universalité et d'accessibilité qui s'appliquent actuellement à notre système de santé. Il est important que les Canadiens comprennent bien la situation. Il est important qu'ils sachent que le Nouveau Parti démocratique réclame un programme accessible à tous et n'acceptera jamais qu'on impose des frais modérateurs.